

Vous connaissez un propriétaire qui envisage de vendre ?

Une mise en relation utile peut aussi être récompensée.

Voisin, ami, client ou connaissance : pensez à me recommander.



C'est simple : parlez de moi

1

Vous connaissez un propriétaire qui envisage de vendre

Un voisin, un ami, un collègue — quelqu'un qui hésite ou qui réfléchit à son projet immobilier.

2

Vous lui parlez de Marc Van den Broeck

Professionnel de l’immobilier à Nice depuis 1990, avec une connaissance approfondie du marché immobilier niçois.

3

Vous facilitez la mise en relation

Transmettez-lui mes coordonnées, ou transmettez-moi les siennes avec son accord. Votre démarche reste confidentielle.

4

Je prends le relais

J'échange avec lui sur son projet, je lui propose une estimation gratuite et des conseils adaptés à sa situation, sans engagement.

Je suis aussi chasseur immobilier à Nice

J’accompagne des acquéreurs français et étrangers à la recherche d’un appartement ou d’une villa.

Des acquéreurs en recherche active

J'accompagne des acquéreurs français et étrangers dans leur recherche immobilière à Nice. Je connais leurs critères, leurs budgets et les secteurs qu'ils privilégient.

Une visibilité auprès des acheteurs étrangers

Mes sites spécialisés, notamment nice-property-finder.com, me permettent de développer des contacts avec des acquéreurs internationaux. Mon activité de chasseur immobilier et mon réseau professionnel complètent cette visibilité.

Une mise en relation qui peut être simple pour le vendeur

Lorsqu'un bien correspond à la recherche d'un de mes clients, je peux présenter une opportunité d'acquisition. Dans le cadre d'un mandat de recherche rémunéré par l'acquéreur, mes honoraires de chasse ne sont pas à la charge du vendeur.

> *« Vous connaissez un propriétaire qui envisage de vendre ? Je connais peut-être déjà un acquéreur qui recherche un bien comme le sien. »*



Pourquoi me recommander en toute confiance ?

Professionnel de l'immobilier à Nice depuis 1990 — VDB Immobilier

35 ans d'expérience à Nice

Une connaissance approfondie des quartiers, des immeubles et des prix immobiliers niçois.

Une estimation argumentée

Une analyse fondée sur les transactions comparables et les caractéristiques du bien.

Un accompagnement personnalisé

Un interlocuteur unique, de la première prise de contact jusqu'à la réalisation du projet.

Une approche respectueuse

Un premier échange sans pression, adapté à la situation et au calendrier du propriétaire.



Une recommandation qui peut être rémunérée

Lorsqu'une mise en relation aboutit dans les conditions prévues par notre convention d'apporteur d'affaires,
une partie de mes honoraires peut vous être reversée.

Une rémunération encadrée et transparente

La rémunération représente 10 % à 20 % des honoraires effectivement perçus par VDB Immobilier, selon la qualité et les modalités de l'apport, et sous réserve des conditions de la convention applicable.

Une convention préalable

Les modalités sont précisées dans une convention d'apporteur d'affaires établie préalablement. Les conditions sont définies à l'avance, de manière claire et transparente.

Une rémunération conditionnelle

La rémunération intervient uniquement si les conditions prévues par la convention sont réunies. Elle n'est pas automatique.

> « Une convention claire, des conditions définies à l'avance, et une rémunération juste si la mise en relation aboutit dans le respect du cadre convenu. »

Comment faciliter la mise en relation ?

1

Option 1 — Vous transmettez mes coordonnées

- Vous parlez de moi au propriétaire.
- Il me contacte librement lorsqu'il le souhaite.
- Aucune démarche supplémentaire n'est requise de votre part.

2

Option 2 — Vous nous mettez en relation

- Avec l'accord du propriétaire, vous me transmettez ses coordonnées ou organisez une présentation.
- Je prends ensuite le relais avec discrétion et professionnalisme.
- Votre rôle d'apporteur reste confidentiel selon les modalités convenues.

Trois engagements

Confidentialité

Votre rôle reste discret, dans le respect de toutes les parties concernées.

Absence de pression

Marc intervient avec professionnalisme et respect, sans jamais créer de malaise ou d'insistance.

Reconnaissance de l'apport

Votre contribution est reconnue selon les conditions définies dans la convention préalable.



Marc Van den Broeck

VDB Immobilier
Professionnel de l'immobilier à Nice depuis 1990

06 69 07 20 11

vdbassocies@gmail.com

www.vdb.fr

Vous connaissez un propriétaire qui envisage de vendre ?

Parlons-en simplement.

